



Parc  
naturel  
régional  
de l'Avesnois

## Exposition

À la découverte  
du patrimoine bâti  
de la Fagne de Trélon



Parc  
naturel  
régional  
de l'Avesnois

### Maison du Parc

Grange Dimière  
4, cour de l'abbaye - BP11203  
59550 MAROILLES  
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60  
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69  
contact@parc-naturel-avesnois.fr  
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"

[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)



ESPACES  
ARTISANS  
AGRICOLIS  
NORD-PAS DE CALAIS



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'Etat Français

## Exposition itinérante

## INTERET

Cette exposition a pour objectif de présenter au public le patrimoine bâti de la Fagne de Trélon.

## PUBLIC

- Tout public

## CONTENU DE L'EXPOSITION

- Panneau 1 :** l'Avesnois, un territoire aux multiples paysages
- Panneau 2 :** la Fagne de Trélon, un territoire d'eau et de forêt
- Panneau 3 :** un territoire marqué par l'industrie
- Panneau 4 :** l'implantation du bâti dans le paysage
- Panneau 5 :** le bâti dans son cadre de vie
- Panneau 6 :** les caractéristiques du bâti en Avesnois
- Panneau 7 :** les types d'habitat : la maison élémentaire et la maison de maître
- Panneau 8 :** les types d'habitat : la maison de bourg et la ferme élémentaire
- Panneau 9 :** restauration, mode d'emploi
- Panneau 10 :** quelques techniques pour préserver le bâti

## PRÉSENTATION

10 panneaux autoportants en toile plastifiée supportés par une structure métallique.

Format des panneaux : H : 200 cm x l : 80 cm.

## ACCUEIL DU PUBLIC

L'accès de l'exposition doit être gratuit. Durant les heures d'ouvertures de l'exposition, il serait souhaitable qu'une permanence soit assurée pour accueillir le public.

## COMMUNICATION

20 affiches de communication ainsi que des documents pédagogiques peuvent vous être fournis, dans la limite des stocks.

## CONDITIONS DE PRÊT

Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...)

Pour les communes et associations hors Parc, l'exposition est à prendre en charge, et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc.

Pour les autres cas nous consulter.

**Assurance :** souscrire un contrat pour une valeur de 3 000 euros à partir de son lieu d'enlèvement jusqu'à son lieu de restitution, la Maison du Parc à Maroilles. Nous fournir un exemplaire du contrat.

## DEMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION

-Personne à contacter :

**Janice Niewrzeda au 03 27 77 51 60**

-Poser une option en fonction des disponibilités.

-Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :

**Monsieur le Président  
du Parc naturel régional de l'Avesnois  
Maison du Parc  
4, cour de l'abbaye BP11 203  
59550 MAROILLES**

-Vous recevrez un courrier de confirmation.

## RÉALISATION

Exposition réalisée par le Parc naturel régional de l'Avesnois,

Avec la contribution du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord (CAUE), la Direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas de Calais (DRAC), l'Ecomusée de l'Avesnois, Monsieur Joël Danloux.

Photos : Anne AUFFRET/SMPNRA, Grégory BOULEN/SMPNRA, Hélène BRARD/SMPNRA, Ecomusée de l'Avesnois, Samuel DHOTE